n° 34
Juin
2019

Vivre Saint-Drézéry

Informations Municipales

La saison des inaugurations

Infos utiles

Accueil

Secrétariat 04 67 86 90 87 du lundi au vendredi de **8 h à 12h15** et de **14h30 à 18 h**.
Urbanisme 04 67 55 87 96 ***ouvert le lundi, mercredi et vendredi.***
Police Municipale 04 67 86 90 87 - **Service Jeunesse et Sport** 04 67 55 87 95

ASTREINTE en cas d'urgence :

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat,
vous pouvez joindre un élu de permanence au 06 62 87 63 84.

Permanences *de Mme le Maire et des Adjoints sur rendez-vous au* 04 67 86 90 87

Jackie Galabrun-Boulbes, Maire
Loïc Le Blevec, 1er adjoint, *urbanisme et environnement.*
Anne Aubry, adjointe *vie associative, festivités et culture, centre communal d'action sociale.*
Jean-Philippe Dacheux, adjoint *travaux, patrimoine communal, sécurité et accessibilité.*
Fanny Jean, adjointe *écoles, jeunesse et communication.*
Philippe Mercier, adjoint *aux finances et moyens généraux, jumelage et tourisme.*
Daniel Salvador, délégué spécial *au commerce et à l'artisanat.*
Sonia Saumade, déléguée spéciale *aux aînés.*

Services divers

La Poste : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11h15 et le mardi 10 h à 11h15.

Bibliothèque municipale : Place Cambacérès - Saint-Drézéry - Tél. 04 67 54 41 68.
Ouverture au public : mardi de 16h à 19h - mercredi de 10h à 12h et 15h à 18h - samedi de 10h à 12h.

Gendarmerie de Castries : 04 67 70 03 31. **Un problème, n'hésitez pas, appelez le 17.**

Pompiers : 18 - **Samu :** 15 ou **Samu Social :** 115 - N° d'appel des **urgences avec le portable** : 112.

Hérault Transport : 04 34 888 999 - **TAM :** 04 67 22 87 87.

Pharmacie de garde : 3237 - **Chirurgien-dentiste de garde :** 04 67 73 95 76.

Collecte des ordures ménagères
- *Déchets ménagers résiduels* : **bac gris**, 1 passage le vendredi matin dans les zones pavillonnaires et 4 passages dans le centre ancien les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin.
- *Déchets recyclables :* **bac jaune**, mercredi matin pour tout le village
- *Biodéchets :* **bac orange**, mardi matin pour les zones pavillonnaires.

Renseignements, n° vert : 0 800 88 11 77.

DÉCHETTERIE Beaulieu : 04 67 54 13 16. Ouverte du lundi au samedi 14 h à 18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h - dimanche 9 h à 12 h 30. **Encombrants :** 04 67 86 90 87 en mairie au guichet unique ou via internet «compte citoyen ». Une date d'enlèvement vous est communiquée ***(les sortir la veille du passage)***.

EAU POTABLE Prestataire : Société VEOLIA - RUAS 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT Prestataire : Société AQUALTER 04 67 04 26 79

Retrouvez l'actualité, les moments forts, les informations pratiques sur le site officiel de la commune

http://www.saintdrezery.fr et Page Facebook
Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

Bulletin municipal gratuit ***n° 34 - Juin 2019*** *:* Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry
Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes
Comité de rédaction : A. Aubry, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes, F. Jean, L. Le Blevec, H. Mercier, P. Mercier, S. Saumade, F. Sirven et les services de la mairie
Photos : Mairie
Relecture : H. Mercier et S. Saumade - *Publicités :* A. Granier.
Impression : FM graphic - Mauguio - Tél 04 67 29 42 33

Le mot du maire

Madame, Monsieur,

Les projets importants, annoncés et planifiés, sont maintenant réalisés. Attendus par tous, ils répondent aux besoins de la population.

Fin mars, c'est le nouveau stade qui a été inauguré avec sa pelouse refaite ainsi que des vestiaires réhabilités et bien équipés.

Il y a quelques jours, c'est la nouvelle école maternelle qui est entrée en fonction après une inauguration réussie avec une participation très nombreuse des enfants et des parents d'élèves. Je vous invite à lire les articles concernant ces deux événements, ils vous permettront de mieux cerner l'ampleur des investissements financiers réalisés, consentis par la commune.

Le mois d'avril fut aussi l'occasion de fêter les 10 ans de notre jumelage avec Bagnara di Romagna. Une quarantaine de Saint-Drézériens a fait le voyage en Italie et en a profité pour apprécier la beauté des lacs italiens.

Toujours en mouvement, la bibliothèque a proposé aux jeunes et aux moins jeunes des activités de qualité. Maintenant, nous allons vers le mois de juin où les associations présenteront leur gala, venez-y nombreux !

Chers Saint-Drézériens, je vous souhaite bonne lecture des différents articles de ce bulletin qui montrent combien notre village est actif et dynamique. J'espère avoir le plaisir de rencontrer, dans le parc, beaucoup d'entre vous.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes vacances car elles approchent à grands pas...

Bien cordialement.

Jackie Galabrun-Boulbes, *Maire*
1ère vice-présidente Montpellier 3M

Sommaire

Infos utiles **2**
Le mot du maire **3**
Conseils municipaux **4-7**
Etat civil **7**
Finances **8**
Vie du village **9-18**
Réalisations **19-21**
Urbanisme **22**
Environnement **23-24**
École - Jeunesse **25-26**
Intercommunalité **27**
Agenda **28**

Conseil Municipal

18 février 2019

Membres du Conseil Municipal : 17
Présents : 15 - Votants : 17 - Procurations : 2

1. Compte-rendu des décisions du Maire

Décision n° 2019-01 du 2 janvier 2019 : Modificatif à l'acte constitutif de la régie de recettes Service jeunesse et sports

Article 1

L'article 3 est modifié comme suit :
La régie encaisse les produits suivants :
- Les prestations de l'A.L.P. (accueil de loisirs périscolaire) : garderie du matin, soir et mercredi (ALP maternel et élémentaire)
- Le prix du repas de la restauration scolaire + le temps d'accueil du repas,
- Les activités relatives au service jeunesse et sport de la collectivité, l'A.L.S.H., séjour, stage, animation y compris la carte d'adhésion.

Article 2

L'article 5 est modifié comme suit :
Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 10 000 euros.

2. Subvention de fonctionnement 2018/2019 – Foyer Rural

Mme Aubry, adjointe déléguée à la vie associative, informe les membres du conseil que la commission s'est réunie le 7 janvier dernier. Elle a examiné la demande de subvention reçue de l'association **Foyer Rural** pour la période de septembre 2018 au 31 août 2019. Il est proposé de lui attribuer une subvention de fonctionnement de **1300 €** à l'identique de l'an passé.

3. Subvention de fonctionnement 2018/2019 – Les foulées du Bérange

Suite à avis de la commisson, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement « de démarrage » de **500 €** pour cette nouvelle association **Les foulées du Bérange**.

4. Subvention exceptionnelle – Les Foulées du Bérange 2019

Eu égard à la promotion du territoire de la commune par cette manifestation, le 2 juin, la commission Vie associative propose l'attribution d'une aide exceptionnelle de **428,26 €** pour **Les foulées du Bérange 2019** correspondant au règlement d'une facture d'éco-cup avec le logo de la commune et de l'association.

5. Subvention exceptionnelle au TAS – Festival Jean-Rey Robert

Demande du T.A.S. d'une aide financière pour la 9ème édition du festival intitulé les « **Théâtrales Jean Rey-Robert de Saint-Drézéry** », les 12, 13 et 14 avril 2019. La commission Vie Associative a émis un avis favorable à une aide exceptionnelle de la commune à la réalisation de cet évènement qui lui tient à cœur, à hauteur de **600 €**.

6. Marché de travaux - Réhabilitation de locaux communaux en logements et mise en accessibilité de la salle Cardonnet – Lot 1 - Avenant n°1

M. Dacheux, adjoint délégué aux travaux, propose un avenant qui a été examiné lors de la commission travaux du 29 janvier 2019.
LOT 1 : Gros œuvre démolition / charpente couverture/ carrelage / faïence, attribué à BAOBAT.
Marché initial : 83 875,75 € HT
Avenant n° 1 : 2 176,50 € HT – Renforts plancher et révision toiture
Nouveau montant du marché : 86 052,25 € HT

7. Marché de travaux - Réhabilitation de locaux communaux en logements et mise en accessibilité de la salle Cardonnet – Lot 2 - Avenant n° 1

LOT 2 : Cloisons / Doublages / faux-plafonds/ peinture / sols souples, attribué à DOMAE AMENAGEMENT.
Marché initial : 44 641,90 € HT
Avenant n° 1 : 1 682 € HT – Contre-cloison plaque de plâtre
Nouveau montant du marché : 46 323,90 € HT.

8. Marché de travaux – Extension de l'école maternelle – Lot 1 - Avenant n°2

LOT 1 : Démolition / Terrassement / Gros-œuvre VRD / Étanchéité / VRD / Carrelage / Faïences, attribué à JFP Constructions.
- Marché initial : 378 229,45 € HT
- Avenant n° 1 déjà voté : 11 118,00 € HT
- **Avenant n°2** proposé : - 5 229,00 € HT – Travaux de revêtement en enrobés en moins-value

Nouveau montant du marché : 384 118,45 € HT.

9. Marché de travaux – Extension de l'école maternelle – Lot n° 6 - Avenant n° 1

LOT 6 : Menuiseries extérieures, attribué à SAS MERMAR ALFA.
- Marché initial : 112 960,70 € HT
- **Avenant n°1** proposé : - 9 552,50 € HT – Lettrage en façades et stores intégrés en moins-value
- Nouveau montant du marché : 103 408,20 € HT.

10. Commission d'évaluation des transferts de charges de Montpellier Méditerranée Métropole – Adoption du rapport

L'évaluation des transferts a été examinée lors de la séance de la CLETC du 8 février 2019. Au cours

de cette réunion, le Président de la commission a présenté le projet de rapport d'évaluation des charges transférées, qui a été débattu et approuvé par la commission.
En application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, ce rapport de CLETC est présenté en Conseil Municipal et est soumis à l'approbation des communes.

11. Indemnité de fonction au Maire, adjoints et conseillers délégués

Mme le Maire expose que suite à la note d'information du 9 janvier 2019 relative aux montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux applicables à partir du 1er janvier 2019, les délibérations qui font référence à l'ancien indice brut terminal 1022 ou à des montants en euros ne sont plus juridiquement valables. Aussi, il est nécessaire de redélibérer. Les montants votés restent identiques.

12. Tableau récapitulatif des indemnités de fonctions au Maire, adjoints et conseillers délégués

POPULATION : 2 343 habitants
I - MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE *(maximum autorisé)*
Soit : indemnité (maximale) du maire + total des indemnités (maximales) des adjoints ayant délégation
II - INDEMNITES ALLOUEES
A. Maire :

GALABRUN-BOULBES Jackie	40,50 %

B. Adjoints au maire avec délégation *(art. L. 2123-24 du CGCT)*

1er adjoint : LE BLEVEC Loic	14,60 %
2ème adjoint : AUBRY Anne	14,60 %
3ème adjoint : DACHEUX Jean-Philippe	14,60 %
4ème adjoint : JEAN Fanny	14,60 %
5ème adjoint : MERCIER Philippe	14,60 %

Enveloppe globale : 90,44 % (indemnité du maire + total des indemnités des adjoints ayant délégation).
C. Conseillers municipaux avec délégation *(art. L. 2123-24 -1 du CGCT : globale)*

SALVADOR Daniel	6%
SAUMADE Sonia	6%

1er avril 2019

Membres du Conseil Municipal : 17
Présents : 16 - Procuration : 1 - Votants : 17

1. Compte-rendu des décisions du Maire

Décision n° 2019-02 : Mme le Maire est autorisée à signer le marché de travaux relatif à la réfection de la cour de l'école maternelle avec COLAS pour un montant de 89 949,96 € HT.

Décision n° 2019-03 : Mme le Maire est autorisée à solliciter des aides financières auprès d'Hérault Energies pour les travaux de maîtrise de l'énergie – Hôtel de Ville. Travaux évalués à 4 240 € HT.

Décision n° 2019-04 : Mme le Maire est autorisée à signer le bail de location de l'appartement n°2 sis 1 rue du Parc, pour un loyer de 680 euros par mois à compter du 5 avril 2019 (hors charges).

2. Compte de gestion 2018

M. Mercier, adjoint délégué aux finances, présente les résultats des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2018 afin de permettre l'adoption du compte de gestion 2018.
Ce dossier a fait l'objet d'un examen de la commission Finances réunie le 25 mars 2019.
Le Conseil Municipal statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire

3. Préambule vote du compte administratif : élection d'un président de séance

M. Loïc LE BLEVEC est élu à l'unanimité président de séance.

4. Compte administratif 2018

Considérant que Mme Jackie Galabrun-Boulbes, Maire, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice budgétaire 2018, les finances de la Commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnançant que les dépenses justifiées,
Procédant au règlement définitif du budget de 2018, propose de fixer comme suit les résultats :

Recettes 2018	3 550 082,03
Dépenses 2018	3 880 412,35
Résultat de l'exercice	- 330 330 ,32

Plus de détails sur la page « Finances », page 8.

5. Affectation du résultat 2018

L'excédent de fonctionnement 2018 constaté à la clôture du Compte Administratif du budget principal s'élève à 2 144 334,26 €.
Il est proposé :
- d'affecter la somme de :
2 082 764,26 € à la section de fonctionnement,
- de combler le déficit d'investissement de :
1 939 093,21 €,
- de virer la somme de 61 570 € à la section d'investissement.

6. BP 2019 – Budget supplémentaire n°1

Une fois cette affectation du résultat réalisée, il est aussi proposé :
- d'inscrire en fonctionnement un montant de

dépenses supplémentaires de 205 241,05 € dont 120 000 € en dépenses imprévues
- d'inscrire en fonctionnement une recette supplémentaire de 61 570 € liée au produit des impôts
- d'inscrire en investissement un montant de dépenses supplémentaires de 61 570 € (dépenses supplémentaires pour travaux école maternelle, cour des écoles, vestiaire de foot, prairie fleurie, autolaveuse, remplacement d'une caméra endommagée…).

7. Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Mme le Maire, après accord de la commission, propose de **ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2019** et ainsi de les conserver à l'identique de ceux fixés depuis 2012 soit comme suit :

- Taxe d'habitation	15,84 %
- Foncier bâti	17,75 %
- Foncier non bâti	79,47 %

8. Subventions sorties scolaires 2018-2019

Mme Jean, adjointe aux écoles, indique aux membres du conseil municipal que pour l'année scolaire 2018/2019 de nombreuses sorties sont projetées par les écoles en matière de voyages et de sorties scolaires.
La commission « Écoles » réunie le 21 février, propose le principe d'une participation par école de 11 € par enfant.

Écoles	*Nbre d'enfants*	*Subvention*
Maternelle	127	**1 397 €**
Élémentaire	182	**2 002 €**

9. Partenariat / Subvention Maison des enfants ALSH Maternel Teyran

Mme Jean, adjointe déléguée à la Jeunesse, rappelle la convention en vigueur avec l'association **La Maison des enfants à Teyran** depuis 2012.
Dans cette convention, il est prévu que la commune de Saint-Drézéry participe au fonctionnement de l'association à travers une participation financière annuelle.
Il est nécessaire de délibérer pour autoriser Mme le Maire à signer le renouvellement de cette convention pour l'année 2018/2019, uniquement pour la période de septembre 2018 à mai 2019 et autoriser le versement au titre des subventions de la somme de **150 €**.

10. Marché de travaux – Extension de l'école maternelle – Avenant n° 1 lot 7

Un avenant est proposé pour le lot 7, il a été examiné lors de la commission travaux du 11 mars 2019.

LOT 7 : Menuiseries intérieures, attribué à Atelier DUCROT
- Marché initial : 54 500,00 € HT
- **Avenant n°1** proposé : 944,72 € HT – Complément mobilier bibliothèque
- Nouveau montant du marché : 55 444,72 € HT

11. Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de Montpellier Méditerranée Métropole – Débat sur les orientations du RLPi

Il est proposé d'engager un débat sur les orientations générales. Les règles seront strictes afin de limiter au maximum la publicité pour protéger le cadre de vie, limiter la pollution visuelle et les atteintes à l'environnement, concilier lisibilité des acteurs économiques et protection des paysages.

12. Arrêt du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019-2024 de Montpellier Méditerranée Métropole

Le Conseil Municipal de Saint-Drézéry doit émettre son avis sur le projet de PLH et délibérer notamment sur les moyens à mettre en place relevant de sa compétence.
Il convient de rappeler qu'un PLH constitue l'outil de conception et de mise en œuvre de la politique intercommunale de l'habitat sur une durée minimale de 6 ans. Le PLH définit notamment les objectifs de production de logements et identifie les opérations de logements qui concourent à l'atteinte des objectifs fixés.
A cet égard, le PLH constitue un document de planification stratégique compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et avec lequel le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) sera compatible.
Après échanges, le conseil donne un avis favorable.

13. Convention de gestion du service d'assistance en temps réel pour la gestion des risques hydrométéorologiques avec Montpellier Méditerranée Métropole

Afin d'anticiper et gérer au mieux les conséquences des épisodes pluvieux, la Métropole a mis à disposition des communes membres, par convention, les services développés par Prédict Services durant ces cinq dernières années.

Retrouvez toutes les informations sur www.saintdrezery.fr

Cette convention arrive à échéance et il est proposé de la renouveler pour les cinq prochaines années.

14. Marché de travaux – Extension de l'école maternelle – Avenant n° 2 lot 10

Mme le Maire rappelle les marchés de travaux « Extension de l'école maternelle » attribués.
Un avenant est proposé pour le lot 10.
LOT 10 : Électricité, attribué à TEC ELEC SUD
- Marché initial : 78 887,31 € HT
- Marché suite à avenant n°1 : 80 626,73 € HT
- **Avenant n°2** proposé : 1 107,40 € HT – bilan variantes et moins-value
- Nouveau montant du marché : 81 734,13 € HT

15. Marché de travaux - Réhabilitation de locaux communaux en logements et mise en accessibilité de la salle Cardonnet - Avenant n° 1

Mme le Maire rappelle les marchés de travaux « Réhabilitation de locaux communaux en logements et mise en accessibilité de la salle Cardonnet » attribués.
Un avenant est proposé pour le lot 7.
LOT 7 : plomberie / VMC /ECS attribué à SASU PEC
- Marché initial : 26 903,83 € HT
- Montant du marché suite avenant n°1 déjà voté : 28 653,83 €
- **Avenant n°1** proposé : correction de la TVA, passage de 10 à 20 %, TVA d'un montant de 5 730,77 €
- Nouveau montant du marché : 34 384,60 € TTC

Le Carnet

Décès

M. Serge GOEBEL, le 19 janvier 2019

Mme Danielle CHAZAL, le 20 mars 2019

M. Max NOGUIER, le 23 mars 2019

M. Jean BARRAL, le 23 mars 2019

M. Gérard CONTUCCI, le 23 avril 2019

M. René JEANJEAN, le 30 avril 2019

M. Loïc FOUGAIROLLE, le 19 mai 2019

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances

Naomie BOUKABINE PIERRET, née le 13 janvier 2019, de Hamid BOUKABINE et d'Isabelle PIERRET

Camille LAFONT, né le 19 janvier 2019, de Fabien LAFONT et de Marie BILLARD

Alexis PALMADE, né le 03 février 2019, de Guillaume PALMADE et d'Elodie LIEVRE

Iris THIBAUD, née le 28 février 2019, de Serge THIBAUD et de Maria-Eleni PIERROU

Maël NARANJO, né le 18 mars 2019, de Rémy NARANJO et de Marine DUNIER

Théa LÉTÉVÉ, née le 19 mars 2019, de Paul LÉTÉVÉ et de Chloé PRÉJET

Elia ARNIER, née le 25 mars 2019, de Romain ARNIER et de Céline PADOVANI

Lya SORREL, née le 26 mars 2019, de Julien SORREL et de Laurie VILLEGAS

Maud ROUQUET, née le 05 avril 2019, de Marc ROUQUET et de Christelle KUGEL

Romy VANLITSENBURGH, née le 21 avril 2019, de Cédric VANLITSENBURGH et de Cindy FERNANDEZ

Félicitations aux heureux parents.

Mariages

Erix CHALAUX et Anne PLAYE, le 13 avril 2019

Brice BIALOWAS et Arina SOLNYSHKO, le 20 avril 2019

Jean-Baptiste SAURA et Lucie ARRIGNON, le 27 avril 2019

Sébastien GEMMERLE et Léa FOURNIER, le 27 avril 2019

Félicitations aux nouveaux couples.

Finances

Le compte administratif 2018

Section Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2018 sont restées maîtrisées par rapport à 2017 :
1 558 701 € (2017) 1 635 296 € (2018) soit + 76 595 € ou 4,9%.
L'écart est dû essentiellement à l'évolution de la masse salariale (68 167 €) pour accompagner l'évolution de la population : ATSEM aux écoles, animateurs au service jeunesse, mais également, le recrutement d'un policier municipal.
Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 2 358 078 € dont 478 582 € de recette exceptionnelle liée à la vente du terrain où sera édifié l'EPHAD.

Des dépenses maîtrisées

Aussi, malgré une baisse de la dotation forfaitaire versée par l'Etat et une stagnation des taux d'impôts, nos recettes sont équivalentes à celles de 2017.
L'exercice 2018 constate un excédent de la section de Fonctionnement :
244 328€ (b)

Section Investissement

De nombreux investissements

L'année 2018 a été riche en investissements :
- Fin de l'extension de l'école élémentaire et achat de mobilier,
- Extension de l'école maternelle,
- Réfection du stade de football, des vestiaires,
- Achat du colombarium,
- Création d'appartements à l'ancienne maison des associations,
- Equipements de vidéo-surveillance,
- Versement à « 3M » d'un fonds de concours pour des travaux de voirie à venir.

Tous ces investissements (1 766 662 €) ont été financés sans recours à l'emprunt sur 2018, cela grâce à la trésorerie disponible au 1er janvier 2018 : 535 571 € (a)

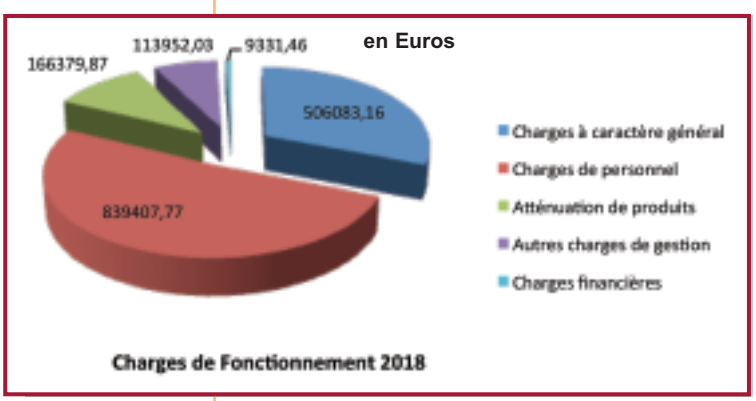

L'exercice 2018 constate un déficit de la section investissement de 574 658 € (c)
Toutes sections confondues, la trésorerie disponible au 31 décembre 2018 est de :
205 241 € (a+b-c).
Les finances de la commune sont saines, un emprunt négocié au dernier trimestre 2018 nous permettra de terminer les investissements commencés et de nous projeter avec maîtrise dans le devenir du château.

Une bonne santé financière sans augmentation des impôts depuis 2012

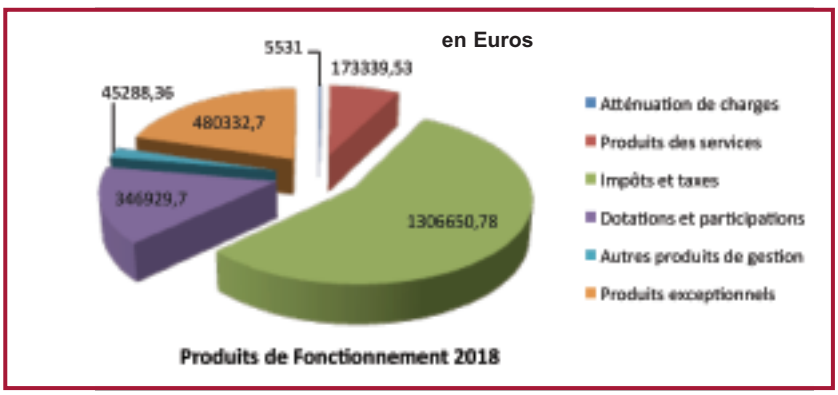

Anne Aubry, adjointe déléguée au CCAS, vous reçoit après avoir pris rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie. Les dossiers sont ensuite examinés et les aides attribuées selon des critères par le Conseil d'Administration qui se réunit une fois par mois.

Le Centre Communal d'Action Sociale de votre commune est à vos côtés.

Il vous propose un ensemble de prestations

Vous rencontrez des difficultés avec l'ordinateur ? Vous êtes curieux des nouvelles technologies mais ne savez pas les utiliser ? Dans le cadre de ses actions solidaires, le CCAS de votre commune a souhaité mettre en place des ateliers du numérique.
Vous pouvez venir vous initier à l'informatique et au web lors des ateliers thématiques animés par des bénévoles (élus et citoyens) motivés pour vous apporter leur aide en vous faisant partager leurs connaissances.
6 grands thèmes sont proposés : Découvrir l'ordinateur, organiser mes documents dans l'ordinateur, découvrir Internet, effectuer mes démarches administratives en ligne, la messagerie électronique, la bureautique.
Une réunion d'information s'est tenue le **mercredi 17 avril dernier** en présence d'un public intéressé et des bénévoles. Un questionnaire a été distribué à chaque participant afin d'exprimer leurs besoins et leur priorité. Ainsi, un **premier atelier**, abordant les thèmes 1 et 2 s'est tenu **le mercredi 15 mai à 18h**, à la bibliothèque.
Les rendez-vous pour les prochains ateliers seront communiqués sur les différents supports d'information mis à votre disposition par la commune.
Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil de la mairie.

Rencontre avec nos aînés au son de la trompette !

Le 26 janvier a eu lieu le repas des aînés, journée très appréciée par les plus de 65 ans. Cette année encore, plus de 130 personnes ont été accueillies par Mme le maire et des membres élus du CCAS dans la salle Brassens pour une journée joyeuse et conviviale.

Entre chaque plat de l'excellent repas servi par le traiteur Fabaron, le duo « Sardi Sixties », composé de Suzy au chant et à la trompette et de Dany au chant et à l'accordéon, a fait danser tous ces jeunes gens. Ce n'est qu'en fin d'après-midi que chacun est rentré chez soi, le sourire aux lèvres et la tête pleine de musique et de souvenirs.

Les plus de 85 ans n'ont pas été oubliés, dans les derniers jours de 2018 ; les membres du CCAS leur ont remis un panier de produits locaux achetés chez les commerçants du village : miel, terrines, vin, biscuits dans une jolie boîte estampillée Saint-Drézéry et tout cela dans un sac à l'effigie de la commune.

-

Le 22 mars
Ensemble de saxophones du Conservatoire de Montpellier Méditerranée Métropole à la salle Brassens

La réunion **en partenariat avec Adecco** le 18 Janvier 2019 ayant rencontré un vif succès, le **relais-emploi** renouvelle l'expérience

LE VENDREDI 28 JUIN 2019 à 9h30

Salle du Conseil Municipal

Un conseiller d'Adecco sera présent pour apporter ses conseils et proposer des offres d'emploi. Venez avec votre C.V. que vous pourrez laisser à Adecco si vous le désirez. Un suivi sera effectué par le relais-emploi.

N'hésitez pas à pousser la porte !

Dimanche de Pâques,

le 21 avril

Chasse aux oeufs

avec un spectacle musical

puis

cueillette des oeufs dans le parc

Pleuvra, pleuvra pas ? On maintient, on annule ? Casse-tête pour la municipalité en ce dimanche de Pâques, au temps incertain. Entre deux averses, c'est tranché, on maintient ! Alors que les enfants, accompagnés des parents, profitent du spectacle musical « Concertino » proposé par la Cie Pomme Cannelle, en coulisse, les petites mains préparent dans le parc la chasse aux œufs et le goûter. Alors que le spectacle très apprécié cette année encore se termine, les spectateurs se dirigent tranquillement vers le parc. Tous les enfants sont appelés à se regrouper sur la piste de danse, les consignes sont rappelées *« Dès que vous avez trouvé deux œufs décorés, vous les rapportez dans le sac jaune ! »* Tout est prêt, trois, deux, un, partez. Ne restez pas sur leur chemin, rien ne les arrête ! Pendant près de trente minutes, les enfants font des allers-retours dans le parc pour rassembler tous les œufs cachés à leur intention ; un moment qu'ils apprécient sincèrement. Après l'effort, le réconfort ! Pas de jaloux à Saint-Drézéry, tout le monde a le même sachet de gourmandises. Œufs, pièce et sucette en chocolat, le tout accompagné d'une brique de jus de fruit et d'une part de quatre-quarts. 145 sachets distribués cette année.

Merci à tous les acteurs qui ont permis que cette journée soit une réussite et nous savons déjà que la chasse aux œufs 2020 est très attendue !

PLAN CANICULE, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

En prévision des fortes chaleurs, le CCAS de la commune a décidé l'adhésion au dispositif « Proxi vigie canicule et grand froid » avec la Poste.
Il s'agit pour la commune d'assurer une vigilance, un rôle de soutien et d'assistance, en cas de canicule en mandatant la Poste pour une visite chez les personnes fragiles ou isolées : personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile et les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.
Aussi, si pour vous ou un proche, vous souhaitez la mise en place de ce dispositif, merci de vous adresser à l'accueil de la mairie pour inscrire la personne. La commune déclenchera le passage du facteur pour s'assurer que tout va bien en cas de plan canicule.
Le formulaire est aussi disponible sur le site internet de la commune.

La cérémonie du 8 mai

Malgré la pluie, les représentants de l'ATDM34 avec leur porte-drapeau, de la gendarmerie de Castries, les jeunes sapeurs pompiers de Saint-Mathieu-de-Tréviers accompagnés de leurs formateurs, l'abbé Charles-Edouard Bruneaut... Mme le Maire et son conseil municipal ainsi que la population étaient présents pour honorer leur devoir de mémoire. Cette commémoration a vu fleurir les parapluies qui ont coloré le temps gris.
Encore une belle cérémonie emplie d'émotion qui s'est terminée dans la salle du conseil municipal pour un moment de partage très apprécié par chacun.

Le Relais d'Assistants Maternels des Garrigues

6 communes

Des ateliers d'éveil

Le projet « **Des bébés, des livres et des voix** » mené en partenariat entre les assistantes maternelles et les enfants de la commune de Beaulieu, les bibliothécaires jeunesse de la médiathèque Françoise Giroud et le RAM s'est déroulé sur les temps d'atelier d'éveil du RAM d'octobre 2018 à janvier 2019 à Beaulieu.
Ces séances animées autour de livres, d'histoires et de comptines ont été de réels moments d'échanges et de partages, individuels et collectifs entre adultes et enfants.
Mercredi 20 février 2019 a eu lieu à la Médiathèque de Castries la dernière séance lors de laquelle un livret a été remis aux assistantes maternelles et familles présentes.
Ce livret retrace à travers photos et « coups de cœur » les moments forts partagés ensemble.
Il est également un outil favorisant la professionnalisation de l'assistante maternelle et la valorisation de cette profession.
Actuellement, les assistantes maternelles de Saint-Drézéry participent au même projet, la séance finale de remise du livret est prévue **le jeudi 27 juin à la bibliothèque de Saint-Drézéry.**

Le carnaval, un rendez-vous annuel !

Samedi matin, 10h00. Le soleil est au rendez-vous, la remorque musicale remplie de sacs de confettis et de « petits goodies » est prêtre à entrer dans l'arène. Cette année encore, une bonne centaine d'enfants s'est donné rendez-vous devant l'école élémentaire pour le défilé costumé du carnaval.

Couleur et bonne humeur accompagneront le cortège jusqu'au parc pour la traditionnelle photo de groupe sur les marches du château.

Pas de thème imposé, libre choix aux envies et à la créativité de chacun.

Un clin d'œil tout de même aux nous de Saint-Drézéry qui se sont transformées, pour l'occasion, avec les enfants en tribu indienne.

Le défilé reprend pour se retrouver tous dans la cour de l'école où un goûter est offert à chaque enfant par la municipalité. Seul petit couac : l'absence de Monsieur Carnaval ! Nous espérons trouver des bénévoles pour la prochaine édition et ainsi pouvoir dire aurevoir à l'hiver dans la pure tradition. Malgré cela, une bien belle matinée récréative à renouveler l'année prochaine.

Banc de sable par la Cie 126 kg !

Saperlipopette est de retour à Saint-Drézéry, grâce à Montpellier 3M avec un spectacle de qualité. « *Elle, elle porte le sacré comme un tee-shirt usé. Sous ses airs de princesse elle a l'étoffe d'un chef et les désirs d'une reine. Lui, il cache sous sa maladresse une grâce insoupçonnée. Il est un compagnon rêveur et malicieux, qui d'un battement de paupière croit pouvoir s'envoler.* »

L'Italie au fil de l'eau

Du 27 avril au 5 mai, le comité de jumelage a oganisé un voyage touristique qui s'est achevé, les trois derniers jours, par une visite à nos jumeaux transalpins de Bagnara di Romagna.

Passant par Milan et sa magnifique cathédrale, puis le lac Majeur et la beauté de ses îles, le lac de Côme et ses somptueuses villas, Bergame, berceau de la « Commédia Dell'Arte », puis Mantoue, résumé à elle seule des splendeurs italiennes, enfin Modène, lieu de fabrication du vinaigre balsamique, des voitures de sport et ville de naissance de Luciano Pavarotti, jusqu'à Bagnara di Romagna.

Cérémonie officielle

Un accueil très chaleureux et des festivités multiples en notre honneur avec comme point d'orgue la plantation dans le parc du château d'un mûrier pour célébrer les dix ans du contrat de jumelage signé à Bagnara en 2009.

Mme le Maire, les adjoints, ainsi que tous les présents ont signé le livre d'or de la commune et échangé les cadeaux de bienvenue tandis que les enfants du collège de Bagnara entonnaient nos hymnes respectifs.

Echange de cadeaux

Le jumelage de Saint-Drézéry

Comités de Jumelage

et Elus

Belle réussite qui nous laisse des étoiles plein les yeux...

Les élus de Saint-Drézéry

1

2

3

4

5

6

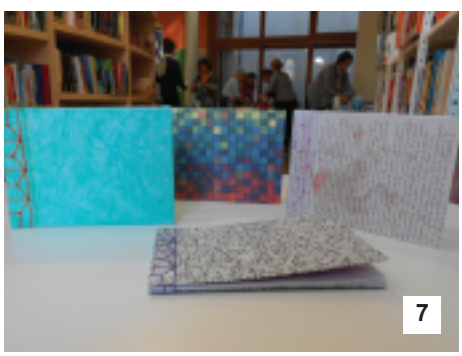
7

8

BIBLIOTHÈQUE

Janvier

1 - Carte blanche à... Fred Bologsen
2 et 3 - La Nuit de la lecture (avec contes de Didier Belloc et E. Avronsart) . Merci pour cette nuit magique.

Fevrier

4 - Carnet de voyage : projection rencontre « Le tour du monde à vélo » avec Claude Hervé

5 - Lectures en musique pour les écoles

Mars

6 - Accueil RAM avec le Chamallow Circus.

7 - Atelier reliure japonaise.

8 - Atelier papiers marbrés et matchbox book

BIBLIOTHÈQUE

Métropole en jeux

9 et 10 - Grands jeux dans le parc.

Avril

11 - Rencontre pour le décrochage de l'expo de Myc (Yves Maître) et Malauma E (Ghislaine Wagner)

12 - Bébés joueurs.

13 - Métropole en jeux, avec la borne d'arcade.

Mai

14 - Escape Game « Panique dans la bibliothèque ».

15 - Vote des élèves pour le Prix des Incorruptibles

Et toujours plus d'activités avec :

- Projection jeunesse aux vacances
- Les soirées jeux pendant les vacances
- L'heure du conte
- Au fil des mots (atelier écriture)

9

10

11

12

13

14

15

En ce samedi matin 18 mai, Mme le Maire et son conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants. Une vingtaine de nouvelles familles a répondu présent à cette invitation. Chaque adjoint a présenté ses délégations dans un lieu différent *(bibliothèque, cour du château, salle des mariages)*. C'est sur le parvis du château que Mme le Maire a conclu la visite puis invité tout le monde à partager le verre de l'amitié. A l'issue de l'apéritif, chaque foyer est reparti avec un petit présent aux couleurs de notre beau village.

Un moment d'échanges avec les nouveaux arrivants à Saint-Drézéry

et une belle photo sur les marches dans le parc

Le 6 avril dernier, 5 bénévoles du CCFF de Saint-Drézéry ont assisté à Vendargues à l'assemblée générale extraordinaire du CCFF 34 dont le but était de modifier certains articles de ses statuts. Les modifications ont porté sur le nombre de participants au Conseil d'Administration, sur la modification de l'article 10 concernant les membres du conseil d'administration et sur l'adjonction d'un règlement intérieur. Cette assemblée générale extraordinaire a été suivie par l'assemblée générale ordinaire. A cette occasion, nous avons eu la confirmation qu'un véhicule Dacia Duster en provenance du SDIS 34 nous serait attribué en fin d'année. Il sera ensuite remis au Lycée technique pour être peint aux couleurs du CCFF 34. Les dates d'ouverture de la **saison 2019** ont été définies **du 6 juillet jusqu'au 15 septembre** sauf conditions météo particulières qui pourraient amener à prolonger cette période. Plusieurs communes ont demandé la création d'un CCFF ou d'une RCSC *(Réserve communale de Sécurité Civile)*. Saint-Drézéry possède un CCFF mais pas encore de RCSC : projet à l'étude. La présidente a procédé à la remise des diplômes aux bénévoles ayant participé aux stages de formation du CCFF34. Plusieurs « sponsors » ont fait des dons au CCFF 34 sous forme de matériels dont pourra bénéficier notre commune. Après débat sur quelques points de détails les participants ont été invités à prendre le verre de l'amitié offert par la municipalité de Vendargues.

La nouvelle saison démarre le 6 juillet. N'hésitez pas à y participer !

Sécurité

Bienvenue à Monsieur Romain Dimo

Pour pallier le départ de son policier municipal en ce début d'année, la commune a procédé au recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique à l'issue d'une réflexion menée sur l'exact profil de l'emploi recherché.
Des sélections organisées en février livrèrent, non sans mal, leur verdict parmi des candidats venus d'horizons divers. Le brillant lauréat, que vous avez sans nul doute déjà croisé dans les rues du village, se nomme Romain Dimo. Originaire de Toulon, l'intéressé est marié et père d'une petite fille de deux ans. Il est titulaire d'une licence STAPS, spécialité rugby et tout naturellement sportif, pratiquant notamment le golf, le surf et adepte des raids. Il fait également partie des réservistes de l'Armée de terre. En poste depuis le 1er mars, M. Dimo a rapidement pris la juste mesure de sa fonction qu'il exerce avec sérieux et professionnalisme.

GARAGE SALVADOR
RENAULT
Agent RENAULT
25, av. de la Méditerranée
34160 SAINT-DRÉZÉRY
Tél. : 04 67 86 91 33
Fax : 04 67 86 94 65
garage.salvador@orange.fr

DE BEAUX TERRAINS, DE VRAIES VALEURS.
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
04 99 614 514
www.ggl-amenagement.com
GGL AMENAGEMENT

Réalisations - Travaux

Dimanche 31 mars, la municipalité a inauguré son stade de football qui venait de faire l'objet d'une rénovation quasi totale. En présence de personnalités nous ayant fait l'honneur de se déplacer et devant un public venu en nombre, Mme le Maire a prononcé un chaleureux discours retraçant l'historique de la création du club et l'achat du foncier sur lequel il est implanté. Le ruban coupé, place fut laissée aux animations, expositions, matchs, organisés en partenariat avec les associations « Avenir St-drézéry Vétérans » et « Entente St-Drézéry Jeunes et Gazelles », pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands, dans un esprit festif et convivial.

Inauguration du stade gazonné de football

Les travaux de rénovation en quelques dates :

2009 : recalibrage et déplacement du stade, de la clôture et de l'éclairage pour le repositionnement de l'allée de la Liberté en prévision de la création du centre commercial,

Août 2018 : refonte totale du terrain qui a été désherbé, scalpé, reprofilé, qui a vu sa terre amendée par un important apport de sable avant la réalisation d'un drainage de surface. Un gazon naturel a été semé, irrigué par un système d'arrosage automatique,

Début 2019 : réparation du grillage de clôture, rénovation des points d'entrée, installation de bancs de touche, sans oublier les vestiaires dont l'entrée a été protégée par une grille métallique, les menuiseries remplacées ainsi que l'ensemble des sanitaires, les peintures intérieures et extérieures ont été refaites. Une dalle de propreté a enfin été réalisée devant l'entrée par les services techniques.

et des vestiaires.

Le coût total s'élève à 175 500 € HT subventionné à 60 % grâce à la pugnacité dont a fait preuve la municipalité dans la recherche de partenaires, pour avoir aujourd'hui le plaisir de proposer un tel complexe sportif aux associations, écoles et au service jeunesse.

Une belle journée partagée dans un esprit convivial et festif avec animations, expositions, matchs.

Merci à tous !

Rue des Mûriers
Réfection de la voirie, création d'un parking et marquage

Rue Prés du Puits
Cheminement en enrobé et résine

Avenue des Cévennes
Création d'un rétrécissement avec sens prioritaire et éclairage public

Des travaux de voirie réalisés par Montpellier Méditerranée Métropole en concertation avec la commune

Les mousquetaires à l'œuvre !

Nos valeureux Mousquetaires ont arpenté les différents sentiers communaux *(La Valinière, Les Tourelles, Le Serre-Rond*) non pour le seul plaisir de la randonnée pédestre mais pour remplacer la signalétique vandalisée, voire dérobée, par des promeneurs indélicats. Tout est aujourd'hui rentré dans l'ordre, nos balades étant à nouveau entièrement balisées. Nous recommandons à tout un chacun le respect de ces différents sentiers et de leurs équipements et vous souhaitons d'agréables moments dans notre nature environnante.

Une nouvelle école maternelle faite principalement de pierres et de bois avec un patio

Vendredi 10 mai 2019, par une belle fin d'après-midi ensoleillée, la municipalité inaugurait sa nouvelle école maternelle. En présence de nombreuses personnalités et devant un public de parents s'étant massivement déplacé, Mme le Maire prononçait un discours mettant à l'honneur les différents intervenants au projet et soulignait le double défi relevé par la commune : financier tout d'abord, mais aussi et surtout en terme de réussite scolaire, enjeu majeur nécessitant la construction d'une structure adaptée à la mission d'éducation de ses enfants. Confiée au cabinet « Thomas Landemaine Architectes », la réalisation de ce bâtiment atypique utilisant des matériaux respectueux de l'environnement -pierre de Beaulieu et bois- s'est effectuée en concertation avec l'équipe enseignante. Dotée d'un équipement informatique moderne, elle prétend au label « école numérique ».

Le projet, en quelques dates :

2017 : création d'une commission « école » composée d'élus. Choix de la maîtrise d'œuvre, « TLA » déjà concepteur de l'extension de l'école élémentaire. Réaménagements divers : réouverture de l'ancienne école rue de la République, location et installation de modules « Algéco ». Réunions de concertation entre élus, enseignants, architectes.

17/02/2018 : déménagement des classes dans les « Algéco » par le personnel municipal, élus et parents d'élèves, avancée du projet et suivi du chantier.

Mai 2019 : inauguration de l'école maternelle, emménagement effectué par les mêmes personnes.

En quelques chiffres :

1,5 million € représentant le plus gros investissement de la commune, résultat d'une politique locale affirmée en direction de la jeunesse, subventionné à 33 % (Etat et CAF) pour le bâtiment, 20 % pour la cour (Conseil Départemental), 3000 € pour l'outil informatique (inspection d'académie).

Mme le Maire concluait en ces termes : *« la commune a une nouvelle fois choisi le meilleur pour ses enfants car l'école, plus que jamais, doit rester une priorité, je dirais la priorité des priorités ».*

Urbanisme

Un nouveau projet d'ensemble : le lotissement « Le Mazet »

Situé sur une parcelle de 4110 m², à l'angle du chemin du Puits de Tourre et de la rue du mistral, ce projet est constitué de 7 lots de 400 à 700 m².

Ce projet s'inscrit dans le réaménagement des « dents creuses » du village, avec un souci d'équilibre sur l'intégration d'un nouvel ensemble d'habitations. La commune a travaillé en étroite collaboration avec l'aménageur Hectare, qui a tenu compte de nos préconisations, à savoir :

Le démarrage dess travaux est programmé pour la fin de l'année.

- Densification inférieure à 20 logements à l'hectare (17,5).
- Limitation du nombre de parcelles à 7.
- Diversité sur la taille des parcelles (400 à 700 m²).
- Accès commun sécurisé pour 6 des 7 lots.
- Projet qualitatif, avec espaces de stationnement généreux (2 places ouvertes sur la voie + 3 places visiteurs), espaces communs, clôtures et espaces verts.
- Amélioration de la gestion des eaux pluviales avec bassin de rétention.
- Réhabilitation de la voirie au droit du projet, ainsi que la création de trottoirs et de murs en pierres sèches.

La protection de l'environnement à Saint-Drézéry : actions et projets

Le jeudi 28 février, Mme le Maire et Loïc Le Blevec ont rencontré les représentants de l'association SDNE afin d'échanger sur les actions à mettre en place pour mieux préserver notre environnement.
Les échanges ont été constructifs, et la municipalité remercie l'association SDNE pour son engagement sur les actions qu'elle mène sur la protection de l'environnement. Plusieurs sujets ont été abordés :

La commune de Saint-Drézéry a été choisie pour participer au projet **« Tout compostage »** initié par la Métropole, une présentation du projet a été faite par la métropole le 9 avril 2019 :

La rentrée sera « tout compostage »

Plusieurs actions vont être programmées, à partir de septembre :
• Améliorer le compostage individuel
• Mise en place d'un espace « compostage collectif », avec la participation de l'association SDNE.
• Organiser une journée d'information, portée par la Métropole, avec l'implication et le soutien de l'association SDNE et de la municipalité.

Une journée en préparation pour septembre ou octobre

La municipalité va demander l'organisation d'une **journée spéciale information et collecte des pesticides des particuliers.**
• Cette journée permettra de sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques, avec une possibilité de rapporter ses anciens pesticides au camion de la métropole présent : des brochures sur les bonnes pratiques seront distribuées à cette occasion
• Des échantillons de produits « fait maison » *(comme le savon noir)* pourraient être distribués également.
• Une présentation, avec la présence des services techniques de la mairie, des techniques de jardinage « propres » et respectueuses de l'environnement sera organisée.

Opération « zéro déchets » : SDNE propose l'organisation d'un « apéro zéro déchets », permettant la sensibilisation sur ce sujet, en toute convivialité.

La commune participera à **la journée de l'arbre**, avec la mise en place de nouvelles plantations d'arbres.

et toujours plus de sujets...

D'autres sujets sont en cours de réflexion, comme l'amélioration de la collecte des biodéchets de la cantine, l'amélioration de la circulation des vélos : mise en place du panneau « sauf vélos » sur certains sens interdits, mise en place de porte-vélos plus fonctionnels, travail avec la métropole, dans le cadre du futur PDU *(Plan de Déplacement Urbain)* de nouvelles pistes cyclables…

Nouveau à Saint-Drézéry

Dans le cadre des aménagements du quartier de l'Écrin, un parcours de santé a été installé. Cet espace est ouvert à tous, 4 agrès différents sont proposés vous permettant de travailler plusieurs mouvements.

Un panneau explicatif de départ présente les agrès et les consignes :

Un parcours sportif de fitness installé au quartier de l'Écrin !

Vous pouvez également télécharger l'application « freetness energy" et profiter d'un entraînement spécialisé, et aller sur le site « freetnes.fr » pour plus d'informations sur les 4 agrès présentés ci-après :

Push and pull multiprises

La Cavalcade double

Le départ du parcours est marqué par le panneau ci-dessus. Suivez les consignes puis à vous de jouer....

La barre fixe double

Le combiné abdo lombaire

Dans le cadre de ses **actions de sensibilisation**, avec l'aide financière de l'Agence de l'eau, **le Symbo** (Syndicat Mixte du Bassin de l'Or) a réalisé un accompagnement pédagogique dans la classe de Mme Desplanque afin de connaître la rivière Bérange qui prend sa source sur la commune de Saint-Drézery. Le projet s'est achevé par la réalisation d'une maquette éphémère représentant le tracé du Bérange depuis sa source à Saint-Drézery jusqu'à son embouchure à Candillargues.

Les élèves de la classe de CM1 - CM2 de Mme Desplanque étudient le Bérange.

Les élèves ont découvert « leur » rivière avec surprise et intérêt : *« Nous avons pêché dans le Bérange avec des épuisettes et nous avons attrapé 16 espèces différentes », « Nous avons fait des captures toutes plus étonnantes les unes que les autres », « Il y avait plusieurs familles, des crustacés, des amphibiens, des larves de dytiques qui sont des chasseurs redoutables ... », « La larve de chironome était rigolote » « La qualité de l'eau à St-Drézéry est de 8/10, c'est plutôt bien, ça veut dire que le Bérange n'est quasiment pas pollué », « Quand nous sommes allés pêcher à Candillargues, nous n'avons trouvé que 6 espèces, et la qualité de l'eau était de 5/10 », « Nous avons été étonnés de voir des larves de libellules à l'embouchure du Bérange alors que l'eau est saumâtre. Il y avait aussi de petites méduses ».*

Impressions d'écoliers

Les enfants de la classe se sont enthousiasmés pour les petites bêtes observées et ont retenu beaucoup de détails sur leurs modes de vie. Ils ont comparé, en les mesurant, la largeur et la profondeur du Bérange à Saint-Drézéry et à son embouchure ; ils sont maintenant capables de visualiser le tracé du cours d'eau et de citer tous les villages traversés jusqu'à l'Étang de l'Or ; et surtout, ils ont pris conscience que ***« Chacun doit faire ce qu'il peut pour protéger cette faune passionnante ! »***

Pour les vacances de Février, de nombreuses activités avec le Centre de Loisirs

Atelier de self défense par l'association Wiiyanbushido

Atelier de badges de Super Héros

Pour les vacances de Pâques, deux semaines de jeux et de plaisirs !

Pour la seconde semaine des vacances de printemps, un groupe de 8/17 ans est parti pour un séjour, direction le Puy du Fou et le Futuroscope.
Le second groupe a profité du beau temps sur la commune pour pratiquer de nombreuses activités extérieures : jeux géants et structures gonflables, sports collectifs, olympiades...

Olympiades

Futuroscope

Teraventure à Saint-Christol

La voûte d'eau, au Puy du fou

Puy du Fou

Castries, antenne MLJ3M

écoute,

projet professionnel,

entretiens...

La mission Locale des Jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole, antenne de Castries, propose aux jeunes de 16 à moins de 26 ans sortis du système scolaire, conseils, soutien et accompagnement dans leur parcours d'accès à l'emploi.
Les jeunes de notre commune peuvent bénéficier d'un ensemble de services afin, selon leurs besoins, de construire leur projet professionnel, s'informer sur les métiers, accéder à la formation, élaborer leur CV, se préparer aux entretiens d'embauche, accéder aux offres d'emploi.
Ils peuvent également bénéficier d'aide et de conseils sur les questions de logement, de santé, de mobilité et mobilité internationale, d'accès aux droits…
La MLJ3M apporte également conseil et appui au recrutement aux entreprises.

Autres services : Le point écoute (anonyme et gratuit). Les jeunes de 12 à 25 ans et leurs familles peuvent y trouver une aide ; Les psychologues-cliniciens reçoivent sur rendez-vous le mardi après-midi et le mercredi après-midi. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mission locale au 04.67.70.10.25.

Contact :
MLJ3M Antenne de Castries
15 av de la coopérative – 34160 CASTRIES / 04.67.70.10.25
antenne.castries@mlj3m.fr
https://www.facebook.com/sandrine.mljcastries.14

PLUi, réunion secteur Cadoule et Bérange

Mardi 18 Juin 2019, 18:30

Espace Gare - Castries

Cette réunion du secteur Cadoule et Bérange concerne les communes de Vendargues, Baillargues, Saint-Brès, Castries, **Saint-Drézéry**, Montaud, Beaulieu, Restinclières, Le Crès, Sussargues et Saint-Geniès-des-Mourgues.

Le PLUi est un document d'urbanisme qui, en règlementant le droit des sols, agit sur notre cadre de vie : il expose le projet de développement du territoire à l'échelle métropolitaine pour les 10 prochaines années et définit de façon précise les droits à construire.

C'est un document global et prospectif accessible à tous. Il permet notamment de :

- préserver et de valoriser l'environnement, le cadre de vie, le patrimoine bâti et le paysage ;
- se protéger des risques ;
- localiser les futurs équipements et espaces publics ;
- accueillir de nouveaux logements et le développement des activités économiques tout en favorisant le réinvestissement urbain.

AGENDA

JUIN 2019

Samedi 8 juin
Gala CAC
Centre d'Arts Chorégraphiques
Parc municipal

Vendredi 14 juin
Théâtre d'impro
au profit d'Espoir & Entraide
Parc municipal

Samedi 15 juin
Gala Foyer rural
Parc municipal

Mardi 18 juin
Ambassadeurs Musée Fabre
Bibliohèque

Jeudi 20 juin
Les clowns fouillent la grande guerre
Parc municipal
Classe de CM1-CM2

Vendredi 21 juin
Kermesse des écoles

Samedi 22 juin
Gala de danse
La Dansery
Parc municipal

Lundi 24 juin
St-Jean en musique
Municipalité et SDNE
Place Cambacérès

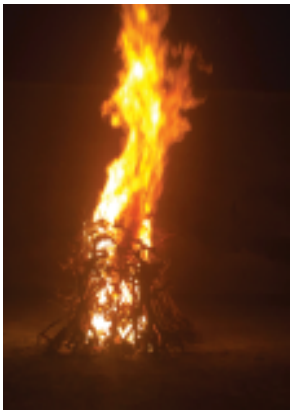

Mardi 25 juin
Montpelllier Danse
Métropole 3M
Parc municipal

Vendredi 28 juin
Relais Emploi
Municipalité
Salle du Conseil

Vendredi 28 et Samedi 29 juin
Théâtrales vigneronnes
Les vignerons du terroir
Parc Municipal

JUILLET 2019

Lundi 1er juillet
Don du Sang
Salle Brassens

Dimanche 14 juillet
Salon des Vins de Saint-Drézéry
Parc Municipal - 10 h à 13 h

Dimanche 14 juillet
Fête nationale
Parc Municipal - 19 h

Mercredi 17 juillet
Concert Groupe Mallen
Parc municipal

Lundi 22 juillet
Concert Radio France
Métropole 3M
Eglise Saint-Didier

AOÛT 2019

Du 14 au 18 août
Fête votive
Parc municipal

Mardi 20 août
La Métropole fait son cinéma
Parc Municipal

SEPTEMBRE 2019

Vendredi 6 septembre
Forum des associations
Parc municipal